



Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ?

Bruno Lemery

► To cite this version:

Bruno Lemery. Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ?. Actes du séminaire sur l'évolution du conseil en agriculture et les métiers du développement, Apr 2003, Guyancourt, France. hal-02762678

HAL Id: hal-02762678

<https://hal.inrae.fr/hal-02762678>

Submitted on 4 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les évolutions du métier d'agriculteur : quelles conséquences pour l'appui aux projets des exploitations ?

BRUNO LÉMERY

*Professeur de sociologie à l'Enesad, directeur du laboratoire de
recherche sur les innovations socio-techniques et organisationnelles en
agriculture (Listo), Inra-Sad.*

26 boulevard Docteur-Petitjean – BP 87999

F-21079 Dijon Cedex, lemery@enesad.inra.fr

1. Introduction

Le but de cet atelier est de réfléchir à la manière dont il conviendrait d'envisager et de mettre en œuvre un accompagnement des agriculteurs approprié à ce qu'est aujourd'hui cette profession et aux conditions actuelles de son exercice, cet exercice étant appréhendé en tant que capacité à élaborer et à réaliser un certain projet d'exploitation. La demande qui m'a été adressée pour introduire une telle réflexion était alors de dresser un tableau des principales évolutions observables dans le métier d'agriculteur, afin d'en dégager les conséquences sur les activités de conseil des chambres d'agriculture. Répondre à cette demande dans le temps assigné impliquait cependant un choix quant à ce qui, dans ces évolutions, peut être considéré comme le plus déterminant en la matière. Constitué dans les années 1950-1960, le modèle professionnel autour duquel ce métier s'est structuré — l'exploitation familiale à deux Uth à plein temps spécialisée dans la production intensive de matières premières alimentaires — a commencé à se désagréger dès le tournant des années 1970-1980, période de démarrage de ce que l'on désigne communément comme la crise des sociétés industrielles¹. Les changements qu'a connus le monde agricole au cours de la vingtaine d'années écoulées sont ainsi considérables, et prétendre en rendre compte, ne serait-ce que dans leurs grandes lignes, supposerait de passer

¹ Sur la « construction » de la profession agricole, cf. Muller P., 1984.

en revue une multiplicité de phénomènes². Plutôt que de me risquer de la sorte à un inventaire – forcément incomplet – de tout ce que ces changements induisent pour les fonctions et la relation de conseil, c’est sur un aspect seulement des transformations avec lesquelles doit maintenant faire l’appareil de développement de l’agriculture que j’insisterai donc dans cet exposé.

L’idée dont je partirai, pour engager le débat, est que cet appareil se trouve confronté moins à une évolution du métier d’agriculteur — évolution qui appellerait de simples ajustements dans la nature et les modalités de transfert des informations à communiquer aux exploitants pour leur permettre une meilleure maîtrise de leur entreprise —, qu’à une *nouvelle donne*, amenant à repenser ses fondements mêmes. De mon point de vue, en effet, le problème principal que cet appareil a à traiter est celui d’un dépassement de la logique ayant présidé à sa mise en place — celle de la diffusion de connaissances³ —. Pour expliciter ce point de vue, j’organiserai mon propos en trois temps. Je commencerai par quelques considérations sur la notion d’*adaptation* de l’agriculture – et des services à fournir dans ce secteur – à un nouveau contexte de production, notion le plus souvent avancée pour caractériser ce que doit intégrer un appui aux exploitations se voulant en phase avec les réalités présentes. Je formulerai ensuite quelques observations sur les limites d’une telle approche, et je terminerai mon intervention par quelques propositions sur ce qu’implique, pour l’exercice d’activités de conseil, de raisonner non plus (ou plus seulement) en termes d’adaptation, mais en termes d’*invention* d’une nouvelle définition et d’un nouveau régime de développement de l’agriculture, invention dans laquelle il s’agit, pour ces activités, de parvenir à s’inscrire.

2. Des exigences nouvelles pour l’agriculture

L’agriculture est aujourd’hui invitée à intégrer des exigences nouvelles. Cet appel au changement apparaît comme une sorte d’évidence et se trouve le plus souvent associé à l’idée d’un effort de modernisation

² Pour une vue d’ensemble, cf. notamment, Hervieu B., 2001.

³ Suivant les termes mêmes du décret de 1959 portant statut de la vulgarisation agricole, entendue comme « la *diffusion des connaissances* techniques, économiques et sociales nécessaires pour améliorer la productivité des exploitations et élever le niveau de vie des exploitants », définition conservée dans le passage de la notion de vulgarisation à celle de développement agricole...

supplémentaire, au nom d'un impératif d'adaptation au marché, au progrès des techniques et, plus généralement, au « mouvement » de la société. C'est ainsi que, progressivement, on assiste à l'émergence de nouveaux *mots d'ordre*⁴, émergence manifestant une inflexion certaine dans la façon d'appréhender les orientations à donner à la production agricole. Très schématiquement, on relève à ce niveau deux tendances principales :

- un accent mis sur la nécessité d'une *compétitivité* accrue, moyennant davantage de « professionnalisme », davantage de technicité, mais aussi et surtout une attention continue à une demande évolutive (d'où l'importance accordée à la question de la qualification des exploitations et à celle d'un pilotage stratégique des entreprises agricoles dans un contexte d'incertitude⁵) ;
- un accent mis sur la nécessité de prendre en compte de *nouvelles demandes sociales* (en matière d'environnement, mais aussi d'aménagement du territoire, de développement local...), nouvelles demandes aboutissant à une reconfiguration du « périmètre » des activités agricoles (ne pouvant plus se limiter à la seule fonction de production de matières premières alimentaires, mais devant inclure la production de services divers⁶) et à une certaine recomposition de ces activités (les compétences gestionnaires et, au delà, relationnelles⁷, des agriculteurs devenant aussi importantes que leurs compétences proprement techniques).

Pour ce qui concerne le conseil aux exploitations, ces deux tendances se traduisent alors par la recherche d'une approche des exploitations à la fois plus « performante » et plus « globale », impliquant de trouver à articuler et à intégrer des informations et des connaissances de plus en plus pointues, mais relevant aussi d'ordres de plus en plus variés. Elles soulèvent donc toute une série d'interrogations sur ce que doivent être les qualifications des agents, le genre d'organisation interne et le type de relations entre les différentes composantes de l'appareil de développement les mieux à même de permettre d'atteindre ces deux

4. Dont atteste, quel que soit le sens (parfois très différent) qu'on lui prête, la référence désormais quasiment obligée à la thématique du « développement durable »...

5. Cf. dans cet atelier les interventions de J.-P. Hopquin et D. Meyer.

6. Voir la loi d'orientation agricole de 1999.

7. À l'instar de ce que l'on observe dans le monde industriel, cf. Zarifian, 1996.

objectifs dont la compatibilité ne va pas de soi⁸. Si l'on s'en tient, cependant, à cette seule lecture pour caractériser les enjeux actuels auxquels les fonctions de conseil ont à faire face, une telle situation ne représente pas une remise en cause radicale. Correspondant à une tendance lourde dans nos sociétés — la montée de la part qu'occupe, dans les activités de production, le travail *immatériel* —, elle conduit, certes, à envisager certains aménagements dans les modalités d'exercice de ces fonctions, mais ce qu'elle amène surtout à penser c'est qu'elles sont appelées à prendre une importance croissante⁹.

3. S'inscrire dans une logique d'invention collective de l'agriculture de demain

Au delà de ces premières observations, il convient pourtant d'examiner les choses d'un peu plus près. On peut bien admettre, en effet, que les agriculteurs doivent — et ont commencé à — s'adapter et cela, tout simplement, parce que nombre de leurs pratiques établies ne « marchent » plus et/ou ne sont plus socialement soutenables. Mais il n'en reste pas moins qu'un tel constat ne nous dit rien de ce qu'ils doivent faire à partir de là. Si, comme je l'ai précédemment indiqué, les orientations autour desquelles l'agriculture devrait se réorganiser ont commencé à se dégager au cours des dernières années, on ne se trouve pas pour autant devant une réalité qui serait en quelque sorte « déjà là ». Les nouvelles exigences auxquelles ce secteur est aujourd'hui confronté se présentent d'abord plus comme un ensemble, hétérogène, de critiques que comme un ensemble de propositions élaborées. Ces critiques, plus ou moins précisément formulées, sont en outre portées par des groupes plus ou moins d'accord sur ce qu'il conviendrait de faire. Elles sont enfin diversement reçues et interprétées par des agriculteurs qu'elles ne concernent pas tous de manière identique et entre lesquels elles induisent de nouvelles formes de différenciation sociale, des inégalités, qui sont aussi à prendre en compte.

Dans ces conditions, la notion d'adaptation me semble à manier avec prudence. Recevable dans la mesure où elle indique la nécessité d'un changement, elle devient très contestable dès lors qu'elle est mobilisée pour évacuer des controverses et imposer des normes dont la justification

8. cf. dans cet atelier l'intervention de D. Stragier.

9. Sur ce point, cf. Hébrard, 2001.

— et le « réalisme » même — sont à *éprouver* et ne peuvent l'être que moyennant un débat public et tout un processus d'expérimentation à la fois sociale et technique. Ce qui est ainsi constitutif de la situation actuelle du métier d'agriculteur, c'est moins telle ou telle caractéristique de ceux qui l'exercent considérée « en soi »¹⁰ que le *travail collectif*¹¹ dans lequel cette profession se trouve engagée pour :

- identifier ce que peuvent recouvrir les diverses interpellations qui leur sont adressées,
- imaginer et « négocier » des réponses possibles à ces interpellations,
- traduire ces réponses dans de nouvelles définitions de rôle, de nouvelles façons de produire et de nouvelles façons de s'organiser pour cela.

4. Aider à la formulation des questions et à la confrontation des points de vue

Si l'on appréhende de la sorte « l'évolution » du métier d'agriculteur, l'enjeu pour l'appareil de développement est de savoir quelle peut être sa place dans ce travail et comment il peut y contribuer. C'est donc au regard de cet enjeu que je voudrais, pour finir, indiquer quelles sont, selon moi, les réorientations que suppose une approche « adaptée » de ce que recouvre aujourd'hui une mission d'appui aux projets des exploitations.

10. Un niveau de formation plus élevé, un souci de plus en plus marqué de distinguer sphère professionnelle et sphère privée, une plus grande ouverture sur d'autres milieux sociaux que le seul monde agricole, etc. Autant de traits qui jouent bien sur la relation de conseil, mais qui ne permettent pas de rendre compte de ce qui fait que cette relation doit être aujourd'hui repensée...

11. Travail collectif, dans la mesure où ce que peuvent et ce que vont faire les agriculteurs des invitations ou des injonctions au changement auxquelles ils sont confrontés est conditionné par la place qu'ils occupent dans leur champ professionnel et par le rapport qu'ils entretiennent avec les différentes instances au travers desquelles prennent forme les nouvelles demandes qui leur sont faites. La façon dont les agriculteurs sont susceptibles de répondre à la crise qui affecte leur secteur dépend ainsi du poids relatif et des modalités d'*interaction* des différentes conceptions de l'action qu'ils élaborent pour faire face à cette crise, compte tenu de la manière différenciée dont elle les affecte et de la diversité des ressources dont ils disposent pour y faire face. Pour une présentation de ce que recouvre plus précisément une telle approche de la situation actuelle du métier d'agriculteur, cf. Lémery, 2003.

Pour ceux qui ont en charge cette mission, la conséquence principale à tirer de l'analyse que je viens d'esquisser de la situation actuelle de la profession agricole est qu'ils doivent reconsidérer le modèle diffusionniste autour duquel s'est, pour l'essentiel, organisé l'appareil de développement de l'agriculture. Dès lors que l'on admet, en effet, que nul ne sait exactement ce que doivent être les activités agricoles, prétendre renforcer la maîtrise par les agriculteurs de leurs exploitations ne saurait passer par l'application de connaissances « toute faites ». Ce qui importe plutôt, c'est de stimuler et d'accroître leurs capacités réflexives, c'est-à-dire leurs capacités à appréhender ce qui ne tient plus dans ces activités, à leur redonner sens et à élaborer à partir de là de nouvelles pratiques¹². Un tel objectif implique alors de revoir les modalités d'exercice et l'organisation du conseil aux exploitants de façon à y intégrer deux « fonctions » qui m'apparaissent déterminantes pour le déplacement qui s'impose ainsi d'une logique adaptative à une logique d'invention : une fonction de *co-production de connaissances* et une fonction d'*agencement de dispositifs de développement*.

Prendre au sérieux le fait que l'agriculture de demain est — véritablement — à inventer, c'est admettre que l'on se trouve dans une situation où le seul savoir sûr dont on dispose est en quelque sorte un savoir négatif (celui de ce qui ne peut plus durer, sans que l'on sache pour autant quoi faire). Dans ces conditions, c'est un certain renversement de perspective qui est à opérer : conseiller, c'est moins apporter des réponses qu'aider à formuler les « bonnes » questions, celles qui permettent aux agriculteurs d'y voir plus clair et d'avancer. Accompagner les agriculteurs dans le traitement de ces questions-là (celles qu'ils se posent et non celles dont « on » estime qu'elles s'imposent) ne peut plus se réduire à justifier (en les « expliquant ») des solutions prédéfinies. C'est mobiliser les compétences dont disposent les techniciens que sont (et doivent rester) les agents du développement agricole pour concevoir, suivant une posture *co-opérative* de recherche appliquée, les épreuves auxquelles doivent être soumis — pour être défendables — les projets imaginés par les exploitants pour résoudre « leurs » problèmes¹³.

12. Sur ce point, cf. Darré, 1996.

13. Pour une présentation et une discussion des méthodes appropriées à une telle approche du développement, nous renvoyons le lecteur aux travaux du Groupe d'expérimentation et de recherche : développement et actions localisées (Gerdal). Cf. notamment Darré, 1994.

Mettre en avant la notion de co-construction, c'est aussi insister sur le fait que l'invention d'une nouvelle agriculture ne peut s'effectuer qu'au travers d'un processus de confrontation de points de vue. Cette confrontation est à envisager, certes, entre agriculteurs et techniciens, mais elle est aussi à l'œuvre entre les agriculteurs eux-mêmes et entre les agriculteurs et tous ceux qui sont concernés par les conséquences des activités agricoles ou que les agriculteurs doivent intéresser et mobiliser pour mener à bien leurs projets. Son « enclenchement » et sa productivité apparaissent cependant très dépendants du degré de constitution des collectifs qui y sont impliqués. Or, c'est une situation plutôt confuse que l'on observe sur ce plan. La crise que connaît le secteur agricole se traduit, je l'ai précédemment évoqué, par des mouvements de décomposition et de recomposition de la profession — mouvements dont témoignent, par exemple, les difficultés de fonctionnement que rencontrent actuellement les « groupes » de développement. Le monde agricole, marqué par des jeux de dévaluation et de réévaluation des différentes formes sociales que recouvre son exercice, se différencie de plus en plus. D'un autre côté, quelle que soit la vogue actuelle des thématiques du partenariat ou de la « gestion concertée », force est de constater que les porte-parole effectifs des nouvelles demandes que l'on souhaiterait voir intégrées par les agriculteurs n'apparaissent pas encore vraiment identifiables.

5. Conclusion

Dans ces conditions, l'appui à la mise en place et, surtout, à *l'organisation et à la coordination* des espaces de discussion et de négociation (internes à la profession et « inter-sectoriels »), indispensables pour l'élaboration des prises de position qu'appelle le débat qui s'impose aujourd'hui pour dessiner les contours d'un développement durable de l'agriculture, devrait être considéré comme une tâche à part entière des agents des chambres d'agriculture.

6. Références bibliographiques

DARRÉ J.-P., éd, 1994. Pairs et experts dans l'agriculture. Dialogues et production de connaissances pour l'action. Ramonville, Éditions Érès, coll Technologies / Idéologies / Pratiques, XII/1.

DARRÉ J.-P., 1996. L'invention des pratiques dans l'agriculture. Vulgarisation et production locale de connaissance, Paris, Karthala.

HÉBRARD L., 2001. Le développement des services agricoles. Une sous-traitance spécialisée au service des agriculteurs. Insee Première, 817.

HERVIEU B., 2001. L'archipel paysan. Paris, Éditions de l'Aube.

LÉMERY B., 2003. Les agriculteurs dans la fabrique d'une nouvelle agriculture. Sociologie du Travail, 45 : 9-25.

MULLER P., 1984. Le technocrate et le paysan. Essai sur la politique française de modernisation de l'agriculture. Paris, Éditions Ouvrières.

ZARIFIAN P., 1996. Travail et communication. Essai sociologique sur le travail dans la grande entreprise industrielle. Paris, PUF.